

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 63 (1925)
Heft: 34

Artikel: Les derniers jours du père Carabi, mendiant et homme libre
Autor: Taveau, Tony / Carabi
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-219720>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA FÊTE DE LA VIGNE

GE n'est pas la Fête des Vignerons, d'illustre réputation ; c'est plus modeste. Mais ce n'en sera pas moins une manifestation des plus charmantes, des plus intéressantes, qui attirera, les premiers jours du mois prochain, la foule à St-Aubin (Neuchâtel). L'auteur du scénario est une dévouée collaboratrice du *Conteur*, qui a déjà publié le texte de plusieurs des chansons qu'on aura le plaisir d'entendre à La Béroche. Le compositeur de la musique est M. Emile Lauber. Ce sont là, certes, deux gages de succès.

Le sujet de la vigne a déjà fait l'objet de bien des couplets, de bien des chants, mais jamais encore il n'a été pris pour motif unique d'une manifestation littéraire ou artistique de grande envergure. Il a fallu que la poésie de sa culture s'infiltre lentement dans l'imagination d'un musicien-viticulleur pour que toute la beauté, le pittoresque, la grandeur même du travail du vigneron s'imposent à son esprit et fassent surgir le projet d'en glorifier les diverses phases.

En collaboration avec Mme Chatelan-Roulet, M. Emile Lauber, le musicien neuchâtelois, entreprit cette belle glorification et c'est la population de la Béroche, ce coin privilégié des bords du lac de Neuchâtel, qui, sous la direction du musicien lui-même, va présenter au public romand, dans un cadre unique, cet hommage à l'activité viticole.

Un prologue situe la Béroche dans son cadre historique. Sur le versant de l'amphithéâtre du Motier où se dresse un pressoir géant arrivent des vignerons ; ils exécutent dans une vigne improvisée les divers travaux s'échelonnant du printemps à l'automne, travaux soulignés par des chants et les commentaires d'un coryphée.

Des groupes d'enfants envahissent la scène et fredonnent : « *La vigne pousse... pousse...* » Les vieilles souches noires et tordues se parent de feuilles vertes... une troupe de femmes et de jeunes filles aux costumes rustiques effeuille les sarments vigoureux... bientôt les grappes se donnent... la vendange est là !... Les groupes joyeux et bigarrés des vendangeuses, les cortèges de « masques » s'acheminent vers le pressoir symbolique. La satisfaction que créent les gerles pleines grandit ; les jeunes chantent et dansent et cette joie collective marque un point culminant alors que retentissent les accents de l'hymne final, hymne de reconnaissance à notre cher pays.

Fête de la vigne, fête du travail, fête de la joie dans ce qu'elle a de viril, de grand, de légitime, telle est l'entreprise que 400 chanteurs et figurants d'une population viticole et agricole vont chercher à mener à bien, en toute simplicité mais avec une conviction profonde.

Les représentations auront lieu les samedi 29, dimanche 30 août, samedi 5, dimanche 6, et jeudi 10 septembre, à 15 h. 30. Leur durée est de deux heures.

La Patrie Suisse. — Comme il convient à ce moment de l'année, les aspects pittoresques de la Suisse et les grandes assemblées de l'été occupent une large place dans le No 832 (12 aout) de la « Patrie Suisse ». Vingt-six gravures soignées l'illustrent. Ce sont en particulier dix portraits : M. J.-J. Mercier-de Molin, le nouveau docteur « honoris causa » de l'Université de Lausanne, Mgr Joseph Ambühl, le nouvel évêque de Bâle, Mme et M. Henri Junod, qui viennent de célébrer leurs noces de diamant à l'Hospice de la Côte, à Corcelles (Neuchâtel), les cinq principaux interprètes du « Tell », de Schiller, joué à Aldorf, et un disparu, Emile Noyer, professeur ; puis les grandes actualités de la quinzaine : camp des Eclaireurs suisses à Berne, Congrès de l'espéranto, et Assemblée de l'Association de la Presse Suisse à Genève, pose de la première pierre de la nouvelle Infirmerie du Pays d'Enhaut à Château d'Oex, jubilé des écoles secondaires de La Chaux-de-Fonds, tour du lac cycliste. Enfin de beaux paysages et de belles vues suisses : Silvaplana, corniches du Rothorn, le Praetigau, l'ancien couvent de Rheinau (Zurich), Hôpital de la Côte à Corcelles. Le tout constitue un ensemble bien suisse, populaire et artistique tout à la fois, vraiment intéressant et digne d'attention.

H. C.

LETTRE DE LA MI-AOUT

TOUS les Suisses ont appris avec une joyeuse fierté les résultats du concours de tir à St-Gall, qui les ont tout particulièrement réjouis après les échecs des dernières années.

Ce fut très pénible pour tous les Suisses de perdre cette maîtrise du tir à laquelle nous sommes habitués depuis si longtemps et aucun autre succès dans aucun autre sport ne pourrait remplacer pour les Suisses le triomphe dans le tir.

Nos sociétés de tir sont une de nos traditions séculaires et les traditions sont une des richesses des nations ; ce sont elles qui font de nos populations si diverses un seul peuple.

Les nations dont les citoyens se livrent aux exercices guerriers plutôt par goût et par devoir que par obligation, sont destinées à l'indépendance et dignes de la démocratie, car le principe fondamental d'une société démocratique est le sentiment de la responsabilité des affaires publiques et de la défense de la patrie, partagé entre tous les citoyens. Nos sociétés de tir sont une des pierres angulaires de l'édifice de nos institutions politiques et militaires et jusqu'à présent cette partie de l'édifice est restée bien suisse ; elle est restée en harmonie avec les conditions dans lesquelles se trouve notre peuple.

Aujourd'hui, nos sociétés de tir sont les fortifications où s'est réfugié le véritable esprit militaire suisse et leur développement ne se continuera qu'en maintenant cette inspiration.

Les plus anciennes sociétés de tir du Pays de Vaud dataient déjà du régime savoyard : celle du Papegay (perroquet) semble devoir lui être attribuée, elle continua durant tout le cours du régime bernois. Le Papegay était un oiseau en bois peint, moulé au bout d'une perche sur lequel les miliciens exerçaient leur adresse au tir au mousquet.

La société de tir au Papegay de Moudon est sans doute la plus ancienne et les autres ont été fondées par la suite.

Le tir du Papegay était l'occasion de réjouissances publiques. Il avait lieu, une fois l'an, dans la plupart des communes du Pays de Vaud, au mois de mai, généralement, et en présence du bailli ou de son lieutenant, sous le régime de Berne.

Celui qui avait le bonheur d'abattre l'oiseau était proclamé « Roi du Papegay », on le portait en triomphe dans le village, musique en tête et accompagné d'une nombreuse suite. La commune lui offrait une collation de vin et de pâtisserie ; un certificat en forme lui était expédié, scellé par le bailli ou son lieutenant.

Cette royaute n'était pas seulement honorifique, ni aussi éphémère qu'on pourrait le penser ; un antique privilège accordait au roi du tir du papegay l'exemption de droits à payer pendant toute une année.

Ce privilège tomba par la suite, mais LL. EE. de Berne continuèrent à encourager le tir par des prix et des subventions.

Le goût du tir maintint à travers les âges le goût militaire dans nos campagnes et si l'opinion publique du temps reconnaissait aux Vaudois de la bravoure et du courage, leur conduite à Sins et à Villmergen prouve que cette opinion était méritée.

C'est le goût du tir qui a maintenu dans nos populations l'instinct guerrier et militaire qui nous a procuré 600 ans d'indépendance. C'est pourquoi c'est avec un sentiment de joie fière que tous les Suisses ont appris les résultats des concours de tir de St-Gall.

Mme David Perret.

Dictionnaire historique du Parler neuchâtelois et suisse romand, par W. Pierrehumbert. — Neuchâtel, Victor Attinger.

Le volumineux XIV^e et avant-dernier fascicule de cette belle publication vient de sortir de presse. Il termine le Dictionnaire et commence un supplément qui complétera l'ouvrage.

Nous y lisons, entre autres choses fort intéressantes que le substantif masculin **urfède**, **urfait**, **urfech** était un serment prêté par un prisonnier libéré ou un

condamné, par lequel il s'engageait à ne pas se venger de ses juges, accusateurs ou témoins à charge. On disait : il a juré l'urfède, il a prêté le serment d'urfède.

Une **véchouse** à Neuchâtel est une buanderie, un « lessivier », comme nous disons chez nous, ce mot vient de l'allemand « Wäschhaus ».

Chicanons M. Pierrehumbert en lui disant que le fusil Vetterli n'était pas à canon « lisse », mais bien « rayé » et portait jusqu'à 400 mètres et non 225.

L'article **voir** renferme une foule de choses intéressantes. Nous employons ce vocable à la place de « donc », « un peu » ; ajouté à l'impératif il en adoucit le caractère autoritaire.

D'aucuns veulent identifier ce **voir** au français ancien **voire**, du latin **verum** (vraiment).

Saviez-vous que **vouable**, **vouarbe**, mots par lesquels nous désignons la clémentine sauvage, vient du latin botanique « *vitalba* » (vigne blanche) ? C'est le « bois à fumer » que les enfants fument avec délices.

Nous aurions beaucoup à glaner dans ce Dictionnaire, mais nous sommes obligé de nous restreindre. Comme d'habitude nous terminerons notre article en citant quelques mots ou expressions romanes qui pourraient peut-être trouver place dans le dictionnaire... ultérieurement.

Ainsi, **tube** ne signifie pas seulement chez nous un chapeau de soie, mais aussi un verre de lampe ; il est vrai que l'ampoule électrique a détrôné l'usage des lampes et le « tube » de lampe n'est plus guère qu'un souvenir.

Le **tsrgotset** désigne dans la partie centrale et septentrionale du canton de Vaud une bouillie aux poireaux cuite avec de la saucisse de foie et dans le reste du canton, de la saucisse à griller en ragout.

Turlupiner c'est chicaner, houspiller quelqu'un. **Turter** se dit en bon français « cosser ».

Nous employons souvent la lettre **v** comme parasite, on entend dire : ruve pour rue, charruve, buve pour bue, queve pour queue.

Un personnage qui a du **venin** est un être malicieux, une mauvaise langue.

Wirmantshouse signifiait dans le temps un endroit imaginaire. On répondait volontiers à un curieux qui vous demandait où vous allez : à Wirmantshouse ! Il existe au reste près de Berne un lieu dit : Weyermannshaus, sauf erreur.

On dit couramment : Dimanche prochain c'est les **votes** pour le Conseil communal.

La **vouargue** est une boue liquide, d'où le verbe **vouarguer**. **Vouaffer** c'est pataugier.

Une **vouiste** est une verge flexible destinée à donner une **vouistée**, c'est-à-dire à flageller.

Outre les expressions données dans le dictionnaire au sujet de l'abus du verbe **vouloir**, on peut citer l'usage de celui-ci pour exprimer un doute, par exemple : veut-il pleuvoir ? ou encore une menace : Je te veux guigner, moi ! Mais en voilà assez ; arrêtons-nous ici en recommandant encore aux curieux de notre vieux langage le bel ouvrage de M. Pierrehumbert, il instruit en intéressant, c'est une encyclopédie dont le genre ennuyeux est tout à fait exclus. Mérine.

BOITE AUX LETTRES

M. V. à Grandvaux. — Vous nous dites que votre belle-sœur a été bien malade et aurait grand besoin de remonter étant bien bas. Le « Conteur » est incomptant pour donner des consultations médicales, mais si votre parente est vraiment si bas, conduisez-la près d'un ascenseur.

Au Tribunal. — Enfin, vous reconnaîtrez-vous coupable ?

— Permettez-moi, monsieur le président, d'entendre d'abord ce que vont dire les témoins.

LES DERNIERS JOURS DU PÈRE CARABI, MENDIANT ET HOMME LIBRE

REJOLLES-LES-MAUVES : une jolie petite ville printanière et tranquille. Appuyée contre une colline dentelée de vignes, elle s'alignait sageusement sur le bord d'une rivière somnolente, avec la masse de ses toits rouges et irréguliers piqués çà et là de la tache verte des arbres ; au milieu, un clocher moussu et bonasse paraissait l'immobile berger de ce troupeau. Une bonne petite ville, en somme, comme celles qui figurent sur les anciennes images d'Epinal.

Ce jour-là, l'hebdomadaire marché animait la petite place sur laquelle le soleil arrivait en douceur, tamisé par la double rangée des hauts tilleuls sous lesquels reposaient les charrettes, brancards levés. Par moments, un coq guttural

et rauque dominait le glouissement des volailles prisonnières ; les bonnes femmes assises devant les paniers pleins recevaient les offres avares des bourgeois baissées : sur le champ plat des coiffes blanches, l'ombrelle rouge de Madame la notaire se mouvait comme un coquelicot animé.

Dans un coin, sous un parapluie d'escouade, un charlatan bariolé et tout sonore d'un chapeau chinois aux clochettes remuantes, prônait un produit inutile devant quelques paysans baillant d'une bouche édentée.

Devant le Café du Commerce, les blouses rassemblées formaient une étendue bleue traversée à intervalles par le veston gris des meuniers. Ces derniers, attentifs et graves, s'arrêtant parfois pour examiner les grains de blé qu'on faisait tomber dans la main offerte, en légères coulées blondes, de petits sacs nommés « témoins ». Le café abritait ensuite le marché conclu.

Soudain, des cris jaillirent : Carabi, pé Carabi !

Les gosses libérés de l'école réclamaient Carabi, qui était leur mendiant favori, le seul véritable mendiant de Fréjolles-les-Mauves.

Effectivement, Carabi apparut.

Pour le moment, il se trouvait en haut des escaliers de la Mairie, et, au grand étonnement de tous, M. le Maire lui parlait, s'inclinant vers lui avec bienveillance. Que diable se passait-il donc ? Bien que Carabi fut le mendiant du canton, depuis combien et combien d'années, connu, estimé, et aimé de tout l'environnement, le Maire, homme d'importance, ne lui avait jamais adressé la parole.

— Hé ! plaisanta un meunier ventripotent, il vient peut-être se déclarer pour un mariage ; voyez-le, il a fait toilette.

C'était vrai : une blouse raide ornait sa carcasse voûtée ; un chapeau de jonc très large, retenu au cou par une ficelle, le recouvrait, tandis qu'un pantalon de velours flambant neuf, mais, trop long, plissait comme un accordéon sur ses jambes tordues.

Un amas de linge propre, soigneusement lié, recouvrait son pied bot en l'exagérant encore. D'un pas cérémonieux, le maire descendit, précédant Carabi qui marchait avec peine.

Irrespectueux et tenaces, les gosses hurlaient toujours.

D'un geste de comice agricole, le maire leur imposa silence et, s'avancant vers le groupe des électeurs aux blouses bleues :

— Carabi fait sa tournée d'adieu, annonça-t-il ; le v'là retraité comme un militaire, il se retire à l'asile départemental.

— Hé oui, balbutia le vieux, y avait plus moyen. Pourtant les asiles c'est pas fait pour les mendiants, c'est bon pour les pauvres gens qui ne peuvent plus travailler...

Et, soulevant son pied bot :

— Ça devenait trop lourd à traîner sur les routes.

Devant tous, le maire lui donna sa feuille d'admission, un carré de papier jaune, qui, après avoir fait le tour de la société, échoua dans le chapeau de Carabi au fond duquel il fut épingle.

Des yeux ternis du vieillard une larme sortit qui se perdit aussitôt dans les rides profondes, tel un mince filet d'eau dans les sillons brûlés. Il eut un grand geste de désespoir comme pour envelopper la petite place, et derrière, les arbres du cours, et plus loin, les coteaux dorés où grimpaient les vignes et, là-bas, tout l'horizon, et il dit :

— J'vea quitter tout ça !

Emue, Madame la notaire, lui tendit une belle pièce blanche de cinquante centimes : il la refusa.

— Merci, Madame, j'ons plus besoin de rien.

Alors, il tira de sa poche une vieille bourse qu'il dénoua, prenant une poignée de sous, il les jeta aux gosses ahuris. Comme le maire protestait :

— J'ons plus besoin de rien, M'sieu le Maire, j'suis un retraité.

Ayant roulé autour de son poing la lanière de

son bâton, il partit sans retourner la tête, triste. Il grimpait la rue des Aulnaies, sautilla sur les pavés trop pointus, diminua et disparut.

* * *

Ah ! disait-on, ce pauvre père Carabi — c'était la première fois qu'on l'appelait pauvre — nous ne le remplacerons jamais.

En effet, un vieux mendiant ça fait partie de tout bourg qui se respecte ; ça connaît toutes les histoires, ça colporte les petites nouvelles, et, quelquefois même, c'est de bon conseil.

Mais un mendiant de race comme Carabi, ça ne se trouve pas tous les jours.

Dans cette famille, on était mendiant de père en fils : cette fonction se transmettait par héritage, comme une royté.

Mais Carabi, homme libre, n'avait pas pris femme et s'éloignait sans descendance reconue.

Les anciens, les très anciens se souvenaient vaguement d'un père et d'une mère Carabi, qui suivaient les routes, et, d'un tout petit Carabi, qui avec les années, et sans y prendre garde, était devenu le pé Carabi ; la race étant désormais éteinte, qui le remplacerait ? Certes, il n'en manquait pas ! Dans le canton, la place était bonne : des ouvriers estropiés par accident viendraient de la ville, et, sans chercher loin, Barafut, le moissonneur, à qui manquait une main par suite d'un mauvais coup de faucale. Ces gens-là, ayant travaillé, ne seraient jamais de véritables mendiants : tout au plus des galvaudés à qui on n'oserait pas confier, la nuit, une grange bourrée de moissons neuves. Au lieu que Carabi, estropié de naissance et qui n'avait jamais rien fait de sa vie, était un mendiant de tout repos, le mendiant rêv...

* * *

Combien de temps mit-il pour arriver au chef-lieu ? On ne sait pas. Pour ceux qui ont l'habitude de vivre sur la route, le temps n'est pas de l'argent, il ne compte pas. Le jour, Carabi s'arrêta aux maisons préférées, comme s'il voulait enfermer dans ses prunelles, dans ses oreilles, tous les gens, tous les coins de sa prédilection et toutes les voix de sa connaissance ; la nuit, il dormit contre les meules, comme pour aspirer toute une provision de ciel bleu.

Dépassées les limites de son canton, il marcha plus vite ; à coups secs son pied bot éveillait la route sonore. Enfin, il arriva. Dès les portes de la ville, un étonnement l'étouffa ; par sursauts rapides, il traversa les rues trop serrées, pour aller du côté où coulait la rivière dont il sentait la fraîcheur ainsi qu'un chien errant. Accoudé sur le pont, il suivit l'eau, car il savait où elle allait : ayant baigné quelques villages, elle ferait tourner à droite le moulin de maître Barret, un peu plus loin celui de maître Parfut ; sur la gauche, elle longerait la voie du chemin de fer, et, après un dernier détours, elle rentrerait dans son bourg à lui, Carabi, tout doucement et bordée sur les rives par des saulaies épaisses.

La musique d'un régiment fit sauter le vieillard hors de sa songerie.

Il s'avanza vers un homme bien vêtu, et celui-ci mit la main à la poche comme pour une aumône.

— Oh ! non m'sieu, j'ons plus besoin de rien ; mais c'est pour l'asile départemental.

— Au bout de la rue en face.

* * *

Il alla, et, quelques instants disparus, une grande porte grillée limita sa vision : par les barreaux, il aperçut des vieux identiques, des houpplandes grises, immobiles en tas sur des bancs. Du fond de son chapeau il sortit son papier. D'un clocher à l'autre, des heures inégales paraissaient se répondre. Le soleil, fatigué d'une journée trop chaude, se couchait. Une cloche aigrelette tinta et d'un seul coup les houpplandes grises disparurent, happées par des trappe. Oh ! comme entre ces murs le coin du ciel entrevu était petit ! Où se trouvait maintenant le grand ciel généreux des routes ?

Carabi se traîna jusque vers une borne de la porte d'entrée et s'assit, n'osant franchir le seuil.

Bientôt un gardien galonné d'argent ferma les

portes, la lueur tremblante d'une lanterne tourna dans la cour vide et... plus rien.

La nuit tombée était lourde comme un symbole d'oubli. Ombre que frôlait la lune bienveillante, Carabi restait sur sa borne.

A cette place, dès l'aube du lendemain, le gardien découvrit un vieillard figé, la main sur son bâton, la tête renversée et dirigée vers le ciel libre, un vieillard qui tenait entre ses doigts morts un papier fripé, son bulletin d'admission à l'asile départemental.

* * *

Par décision, la municipalité de Fréjolles-les-Mauves fit revenir le corps et l'enterra contre l'église, dans le vieux cimetière, garni de lavande sauvage, où dorment peut-être tous les anciens Carabi.

On n'a pas remplacé le pé Carabi, mais il vit toujours dans les mémoires ; en même temps que sa fin miraculeuse, on cite ses paroles habituelles passées en proverbes dans les foyers respectueux.

— Ah ! dit-on, tu aimes ta liberté comme Carabi... Tu mourras comme Carabi, au moment d'être tranquille.

Décidément on ne remplacera pas Carabi. Aussi bien, un matin, un ouvrier est venu qui, perché sur une échelle, a flanqué dans un coin de la place de la Mairie une plaque ou, sur fond bleu, des lettres blanches préviennent que la mendicité est interdite dans le canton, ce qui semble un monument élevé en l'honneur de Carabi, dernier de son nom et le dernier véritable mendiant de Fréjolles-les-Mauves.

Tony Taveau.

Théâtre Lumen. — Le Théâtre Lumen présente cette semaine un film réellement sensationnel, présenté entièrement en une seule semaine **Le Vert Galant** (Henri IV), grand ciné-roman en 8 parties, réalisé par René Leprinse. L'amour n'a pas voulu faire de l'histoire, mais raconter les principales étapes de la fortune des Béarnais. Ce film est pleinement réussi. Le palais de Fontainebleau a reçu Aimé Simon-Girard, qui a tracé d'un original portrait de Henri IV. Malgré l'importance du spectacle, prix ordinaire des places. Rappelons au public, que le **Vert Galant** est donné entièrement en une seule fois. Tous les jours, matinée à 3 h., soirée à 8 h. 30, dimanche 23, matinée dès 2 h. 30.

Royal Biograph. — Cette semaine au Royal Biograph, le public pourra admirer une des vedettes américaines les plus en vue actuellement, Corinne Griffith, et Conway Tearle dans **Le Lys des Champs**, splendide film artistique et dramatique en 7 parties. Au même programme, **Photographe malgré lui** ! un acte de feu-fouire avec Harold Lloyd. Et le Ciné-Journal suisse avec ses dernières actualités mondiales et du pays. Tous les jours, matinée à 3 h., soirée à 8 h. 30, dimanche 23, matinée dès 2 h. 30.

Pour la rédaction: J. MONNET
J. BRON, édit.

Lausanne — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

ARTICLES SANITAIRES Caoutchouc Pansements

Hygiène. Bandages et ceintures en tous genres.

W. MARGOT & Cie. Pré-du-Marché, Lausanne

AUX SEMEURS VAUDOIS transféré rue de l'Ale 13 Lausanne

Georges BALLY, Horticulteur grainier. — Semences pour jardins et champs. Spécialités : Rosiers tiges, belle collection et graines du pays.

COUTELLERIE

Aiguisage et réparations tous les jours. — Spécialité d'aiguisage de tondeuses.

Coutellerie de la rue de la Louve. Stephane BESSON

PHOTOS Une belle photo est signée MESSAZ & GARRAUX

14, Rue Haldimand — Lausanne — Téléphone 86.23

VERMOUTH CINZANO

Un Vermouth, c'est quelconque,
un Cinzano c'est bien plus sûr.

P. POUILLOT, agent général, LAUSANNE